

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

15 février 2017

Lors de la séance des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi quinzième jour du mois de février deux mille dix-sept (15/02/2017) à compter de vingt heures (20 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire de maire d'Hérouxville;
- Monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et préfet suppléant;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Yvon Bourassa, représentant de Lac-aux-Sables;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;
- Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 20 h.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Re 17-02-01

Monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite, propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Ouverture de la séance;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2016;
- Adoption des comptes à payer;
- Correspondance;
- Adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (CIM);

- Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) – Ligne 735 kv Chamouchouane – Bout-de-L'Île : Correspondance d'admissibilité de Mme Anne Bourget;
- Conformité du règlement d'urbanisme numéro 401-2016 modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Tite;
- Gestion du cours d'eau Adam à Saint-Tite et dépenses encourues;
- Demande de commandite : La Petite séduction à Saint-Séverin;
- Prolongation de l'entente sectorielle de développement social de la Mauricie;
- Baux de villégiature : Demande au Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles une révision de la valeur de référence du pôle de Sainte-Thècle;
- Aide financière pour la réalisation d'études de mise en commun de certains services en sécurité incendie;
- Fonds de développement du territoire : Projet de la Corporation de développement communautaire de Mékinac;
- Fonds émergence;
- Redécoupage des circonscriptions électorales;
- Entente de service en évaluation avec la MRC des Chenaux;
- Varia :
 - a) Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie;
- Questions de l'assemblée;
- Levée de l'Assemblée.

- Adopté à l'unanimité -

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 23 NOVEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 23 novembre 2016 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Re 17-02-02

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2016.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DES COMPTES

Deux listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Rémunération des employés (es) (12 semaines) 191 807.17

Déplacement des employés (es) (3 mois) 4 966.16

Fournisseurs de biens et services (3 mois)

Telus	497.34
Telus mobilité	535.95
Xittel (téléphone)	2 043.43
Xittel (internet)	1 552.17
Le Groupe Pages Jaunes	141.42
RREMQ	31 978.91
Union-Vie	22 918.10
Xérox Canada	540.48
Monsieur Marcel Perron et Sylvie Champagne	10 382.43
Entreprises de distribution Denis Samson	441.00
Servitec inc. - contrat mensuel, service technique	20 024.79
Fournitures de bureau Denis	684.94
Microgest informatique (contrat d'entretien et autres)	5 088.82
Fonds de l'information foncière	456.00
Syndicat des employés	2 100.10
RGMRM (fosses septiques, enfouissement)	213 756.15
Distribution Vithemon	226.99
CARRA	256.29
Hydro-Québec	5 350.48
Chevaliers du Billard	226.45
Boulangerie Germain	304.91
Chez Jacob	179.65
Fédération québécoise des municipalités	16 801.46
Corp. de Transport adapté Mékinac	40 000.00
Consultants Mario Cossette	3 449.25
LeMercier St-Tite	1 897.73
Batterie Mauricie	19.04
Robert Pronovost	766.50
St-Maurice Télécom	1 754.07
Ass. évaluateurs municipaux du Québec	90.00
Ass. greffiers cours municipales du Québec (adhésion, formation)	770.34
Ass. géomatique municipale du Québec	126.47
Ass. gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec	172.46
COMBEQ (adhésion, congrès et formation)	1 413.04

Fujitsu conseil (Canada)	631.20
Groupe Ultima	15 982.00
Acc. d'alarme et d'incendie idées... fil	172.46
PG Solutions	41 365.15
Savonnerie B-L	226.19
Golf St-Rémi	351.82
Fonds social des employés	2 216.58
Claude Lachance	656.00
Petite caisse	263.45
Ass. aménagistes régionaux du Québec	480.59
Ass. directeurs généraux des MRC du Québec	546.13
AECOM Canada (PDZA)	18 482.23
CS de l'Énergie	5 229.69
Municipalité de Ste-Thècle (pont Missionnaire)	3 674.56
CLD Mékinac	118 667.00
Ôze Publicité	647.31
<u>Visa</u>	
Frais de déplacement	575.69
Location satellite	73.40
Registre foncier	37.00

Total fournisseurs : 597 225.61

Fonds de développement du territoire

Club Lavi-eau-champ	5 529.08
Promotion Ste-Thècle	10 000.00
Municipalité de St-Séverin	30 333.00
Hebdo St-Maurice	3 225.05
Recycle-3R-Mauricie	50 000.00
Municipalité de St-Roch-de-Mékinac	15 000.00
Chambre de commerce de Mékinac	9 600.00
Éditions communautaires des Chenaux	1 897.08
Municipalité de Sainte-Thècle	28 000.00
Avivia (Émergence de projets)	10 000.00
Club de Motos neige de la Mauricie	8 638.00

Total FDT : 172 222.21

Programme d'aide aux villégiateurs

Association nature	37 303.00
Ass. sportive du ZEC Gros Brochet	22 426.80

Total PAV : 59 729.80

Gestion des baux de villégiature

Groupe Harnois	1 154.36
La Pérade Ford	1 138.19
DV Auto	170.31
Ville de La Tuque	3 161.81

Total baux : 5 624.67

Programme de rénovation

C0401004 - Lac-aux-Sables	10 885.71
PYRH-01-04 - Grandes-Piles	62 034.00
PYRH-01-03 - Grandes-Piles	75 000.00
Service d'aide à l'Habitation	2 000.56

Total rénovation : 149 920.27

Cour municipale

SAAQ	326.15
Denis Carpentier	300.00
Postes Canada	1 247.30
Indemnité aux témoins	224.14
Édition S.R. inc.	60.90
BAVAC	4 097.00
Ville de Shawinigan	63.00
Tremblay Bois Mignault	11 250.92
Éditions Juridiques FD	234.15
<u>Remboursement d'amendes</u>	
Municipalité de St-Adelphe	977.00
Municipalité de Grandes-Piles	355.50
Municipalité d'Hérouxville	2 923.00
Municipalité de Lac-aux-Sables	1 726.00
Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	1 230.00
Municipalité de St-Roch-de-Mékinac	200.00
Municipalité de St-Séverin	640.00
Municipalité de Ste-Thècle	1 268.00
Ville de St-Tite	18 443.91
Municipalité de Trois-Rives	3 897.35
Ministre des Finances	52 472.00

Total cour municipale : 101 936.32

Grand total : 1 283 432.21

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL

Hydro-Québec	42.76
Aciers Rayco	1 327.79
Excavation Jovanex (déneigement)	766.51
Progestech	1 226.08
Excavation Jovanex (travaux PIR)	10 375.92

Total : 13 739.06

TNO DE MÉKINAC

Remboursement de taxes	3 116.33
Association nature	25 000.00
Spectralite	769.53
Ôze Publicité	143.72
Excavation Jovanex	86 357.15
Coop Univert	14 759.00
PG Solutions	1 742.56
Bétonnière La Tuque	474 233.96
RIVST-M	200.00
Ass. directeurs municipaux du Québec	511.64
Ass. sportive du ZEC Gros Brochet	5 776.60

Total : 612 610.49

2^e liste

MRC DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 2 307.45

Rémunération des maires (3 mois) 19 596.10

Fournisseurs de biens et services

<u>Compensation cueillette sélective</u>	
Municipalité de Saint-Adelphe	9 890.00
Municipalité de Grandes-Piles	4 324.00
Municipalité d'Hérouxville	14 333.00
Municipalité de Lac-aux-Sables	14 159.00
Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac	4 041.00
Municipalité de Saint-Séverin	9 171.00

Municipalité de Sainte-Thècle	27 175.00
Ville de Saint-Tite	40 975.00
Municipalité de Trois-Rives	5 086.00
ADGMRCQ	459.90
DV Auto	207.17
Acc. d'alarme et d'incendie idées... Fil	97.73
Microgest informatique	247.85
RGMRM	26 867.01
XEROX Canada	704.08

Total fournisseurs : 157 737.74

Programme d'aide aux villégiateurs

Spectralite/signoplus	769.53
-----------------------	--------

Total Programme d'aide aux villégiateurs : 769.53

Cour municipale

Denis Carpentier	100.00
<u>Ajustement remboursement amendes</u>	
Municipalité d'Hérouxville	-98.28
Ville de Saint-Tite	57.09
Municipalité de Trois-Rives	115.65
Ministre des Finances	23 099.00
SAAQ	183.00
Indemnité au témoin	108.00

Total cour municipale : 23 564.46

Grand total : 203 975.28

TNO DE MÉKINAC

Entreprise Ployard 2000 inc	14 261.41
Gestions N.A. Carrier inc.	7 893.03

Total : 22 154.44

Je, soussigné, Claude Beaulieu, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 15 février 2017.

Claude Beaulieu
Secrétaire-trésorier

Re 17-02-03

Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 15 février 2017 totalisant 1 487 407.49 \$ pour la MRC, 13 739.06 \$ pour le parc industriel régional et 634 764.93 \$ pour les TNO.

- Adopté à l'unanimité -

CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de la correspondance suivante :

- Résolution 2017-02-051 de la municipalité de Lac-aux-Sables concernant la diminution des services SQ-véhicules hors route et bateaux, un suivi a été fait à la séance du Conseil. Considérant que l'État-major de la SQ a rencontré le Conseil de la MRC, aujourd'hui même, afin d'informer les maires sur la nouvelle gouvernance de la SQ. Le représentant de Lac-aux-Sables transmettra la réponse aux membres de son conseil. Donc, la MRC ne donnera pas d'autres suivi sur ce dossier;
- Résolution 2017-02-050 de la municipalité de Lac-aux-Sables concernant les difficultés de l'usage de la nouvelle méthodologie de communications projet pilote SMS pour les Premiers répondants;

APPUI À LAC-AUX-SABLES - NOUVELLE MÉTHODOLOGIE DE COMMUNICATIONS PROJET PILOTE SMS POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT la résolution 2017-02-050 de la municipalité de Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT que le territoire n'est pas couvert entièrement par le réseau de téléphonie cellulaire;

CONSIDÉRANT les problématiques soulevées par le service des premiers répondants de Lac-aux-Sables concernant ce nouveau moyen de communications;

Re 17-02-04

EN CONSÉQUENCE, monsieur Yvon Bourassa, représentant de Lac-aux-Sables propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu d'appuyer la municipalité de Lac-aux-Sables de demander la possibilité de conserver un système de communication radio avec la

centrale d'appel, notamment pour pallier aux manques de couverture par communication cellulaire et permettre la communication entre les intervenants pour l'efficacité et la sécurité des opérations.

- Adopté à l'unanimité -

- Lettre transmise à Monsieur Pierre Reid, Directeur Général des Élections du Québec, en lien avec le rapport de la Commission de la représentation électorale. Monsieur Bernard Thompson, préfet exprime son désaccord avec ce redécoupage des circonscriptions électorales;
- Monsieur Eric Breton, ingénieur au Ministère des Transports, mentionne maintenir la portée du réseau routier local admissible au PIIRL aux routes locales de niveaux 1 et 2 et rejette donc la demande de la MRC d'ajouter certaines routes locales;
- Réception d'un chèque au montant de 100 000 \$ correspondant à l'aide financière pour l'exploitation des services de transport collectif sur le territoire de la MRC de Mékinac pour l'année 2016;
- Monsieur Marc-André Leblanc, directeur Services des programmes fiscaux au MAMOT, nous informe du versement des montants du volet 2 du programme des revenus des redevances sur les ressources naturelles au montant de 190 094 \$ pour l'année 2016;
- Monsieur Marc Croteau, sous-ministre au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous informe de l'adoption d'un document d'orientation : «Pour assurer une cohabitation harmonieuse de l'activité minière avec les autres utilisations du territoire», qui vient baliser l'exercice du nouveau pouvoir accordé à la MRC en vertu de la Loi modifiant la Loi sur les mines. Il nous informe également que des rencontres se tiendront à ce sujet au cours de l'année 2017;
- Le Ministre des Affaires municipales, Martin Coiteux, nous informe sur la création du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et qu'une tournée régionale au sujet de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires aura lieu. Un document préparatoire à cette rencontre nous a été transmis;
- Le ministre de l'Environnement, David Heurtel, nous informe de l'entrée en vigueur du nouveau PGMR en date du 31 décembre 2016;
- Madame Nathalie Huot, technicienne en administration du Ministère de la Sécurité publique nous transmet un chèque au montant de 6 500 \$ dans le cadre du Volet 1 du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- La MMQ nous transmet un chèque au montant de 597 \$ pour l'exercice financier de 2015 et nous transmet également un chèque au montant de 1612 \$ pour l'exercice financier de 2016;
- Monsieur Marco Lethiecq, directeur général à la Ville de la Tuque nous transmet un chèque de 12 000 \$ correspondant au 1^{er} versement (30%) pour la réalisation des travaux correctifs du chemin de la Bête Puante (PADF-16-08);

- Monsieur Marco Lethiecq, directeur général à la Ville de la Tuque nous transmet un chèque de 24 500 \$ correspondant au dernier versement (70%) pour le déplacement du chemin de la Bête Puante phase 1;
- Monsieur Marco Lethiecq, directeur général à la Ville de la Tuque nous transmet un chèque de 28 000 \$ correspondant au dernier versement (30%) pour la réalisation des travaux correctifs du chemin de la Bête Puante (PADF-16-08);
- Demande de partenariat dans le cadre du relais pour la Vie de Hérouxville;

RELAIS POUR LA VIE À HÉROUXVILLE

CONSIDÉRANT la demande de commandite pour cet événement;

Re 17-02-05

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de St-Séverin, et il est résolu d'octroyer la somme de 250 \$.

- Adopté à l'unanimité -

- Demande de partenariat dans le cadre du gala des Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie. Le conseil ne désire pas donner suite à cette demande;
- Madame Caroline Plouffe, trésorière de la RGMRM nous transmet la redistribution de la compensation de l'année 2015 pour la collecte sélective;

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Re 17-02-06

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, et il est résolu d'autoriser le dépôt de la correspondance.

- Adopté à l'unanimité -

ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM)

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

CONSIDÉRANT que la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, souscrire à cette fin à vingt (20) parts du

capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

Re 17-02-07

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles et il est résolu :

Que la MRC de Mékinac souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

Que la MRC de Mékinac adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

Que monsieur Bernard Thompson, préfet, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la MRC de Mékinac, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

Que monsieur Bernard Thompson, préfet, agisse à titre de représentant de la MRC de Mékinac dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

- Adopté à l'unanimité -

**PROGRAMME DE MISE EN VALEUR INTÉGRÉE (PMVI) – LIGNE 735
KV CHAMOUCOUANE – BOUT-DE-L'ÎLE : CORRESPONDANCE
D'ADMISSIBILITÉ DE MME ANNE BOURGET**

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure.

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 401-2016
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE DE SAINT-
TITE**

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Tite a transmis à la MRC, pour approbation, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) le règlement suivant :

- Règlement 401-2016 modifiant le règlement de zonage;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 109.7 et 137.3 de la LAU, la MRC doit les approuver s'ils sont conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

Re 17-02-08

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de St-Séverin propose, appuyé par monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles et il est résolu que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve le règlement suivant :

- Règlement 401-2016 modifiant le règlement de zonage;

et autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Claude Beaulieu, à délivrer un certificat de conformité.

- Adopté à l'unanimité -

LA GESTION DU COURS D'EAU ADAM À SAINT-TITE ET DÉPENSES ENCOURUES

CONSIDÉRANT la demande de Ferme Sylvain Desaulniers inc. et de monsieur Normand Moreau pour l'entretien du cours d'eau Adam à St-Tite;

CONSIDÉRANT les travaux d'entretien déjà réalisés en 2012 et 2013 dans le cours d'eau Adam ainsi que la présence d'un milieu humide en aval limitant les travaux;

CONSIDÉRANT que des solutions alternatives ont été proposées;

CONSIDÉRANT les recommandations du service d'aménagement du territoire suite à l'analyse sommaire de la demande;

CONSIDÉRANT que la Ville de St-Tite n'a pas renouvelé l'entente avec la MRC pour l'application du règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT le règlement 2006-142 prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts relatives à la gestion des cours d'eau sous la juridiction de la MRC de Mékinac et leur paiement par les municipalités;

Re 17-02-09

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de St-Adelphe et il est résolu il est résolu de ne pas réaliser de travaux dans le cours d'eau Adam suivant la recommandation du service d'aménagement du territoire de la MRC et de transmettre à la Ville de St-Tite sa quote-part pour l'année 2016, totalisant la somme de 497,70 \$.

- Adopté à l'unanimité -

DEMANDE DE COMMANDITE : LA PETITE SÉDUCTION À SAINT-SÉVERIN

CONSIDÉRANT la venue de l'émission de la Petite séduction dans la municipalité de Saint-Séverin les 27-28 et 29 avril 2017;

CONSIDÉRANT la demande de commandite en lien avec cet événement;

CONSIDÉRANT que cet événement apportera une visibilité pour la municipalité de St-Séverin et la région de Mékinac;

Re 17-02-10

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de St-Adelphe propose, appuyé par Guy Dessureault, maire de St-Roch-de-Mékinac et il est résolu d'octroyer la somme de 1 000\$ en commandite à la

municipalité de Saint-Séverin dans le cadre de l'événement de la Petite séduction.

- Adopté à l'unanimité -

PROLONGATION DE L'ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MAURICIE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prolonger l'entente en titre, jusqu'au 1^{er} septembre 2017, et ce, à même les montants déjà autorisés;

Re 17-02-11

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de St-Roch-de-Mékinac propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et il est résolu d'autoriser la prolongation de l'entente sectorielle de développement social de la Mauricie jusqu'au 1^{er} septembre 2017.

- Adopté à l'unanimité -

BAUX DE VILLÉGIATURE : DEMANDE AU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES UNE RÉVISION DE LA VALEUR DE RÉFÉRENCE DU PÔLE DE SAINTE-THÈCLE

CONSIDÉRANT que les représentants de la MRC de Mékinac ont fait valoir au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), que la valeur de référence du pôle de Ste-Thècle est beaucoup trop élevé par rapport aux valeurs relevées dans l'analyse de nos professionnelles, et ce, à plusieurs occasions;

CONSIDÉRANT que le préfet de la MRC de Mékinac, monsieur Bernard Thompson, dans une correspondance datée du 28 novembre 2016, adressée au Ministre monsieur Pierre Arcand, a fait valoir les considérations afin de modifier ladite valeur de référence;

CONSIDÉRANT qu'aucune action semble vouloir être entreprise par le MERN pour s'assurer de la validation des faits déposés par les représentants de la MRC de Mékinac;

Re 17-02-12

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu par le Conseil de la MRC de Mékinac d'accepter de défrayer les coûts liés à une nouvelle étude, par une firme externe en évaluation foncière, et demande au ministre monsieur Pierre Arcand d'approuver et convenir de s'assurer que le décret relatif à la valeur de référence soit modifié, si l'étude confirme que le pôle de Ste-Thècle doit être revu à la baisse, substantiellement.

- Adopté à l'unanimité -

AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES DE MISE EN COMMUN DE CERTAINS SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT le schéma de couverture de risque incendie (SCRI) de la MRC de Mékinac en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2010;

CONSIDÉRANT que les dix (10) municipalités de la MRC ont fait un grand pas depuis l'adoption du SCRI, pour consolider les services de sécurité

incendie en investissant plusieurs centaines de milliers de dollars en achat d'équipements et en formation de ses effectifs pompiers;

CONSIDÉRANT qu'il y a une opportunité de financer, une étude visant la mise en commun de l'offre municipale en sécurité incendie, par une subvention du MAMOT;

CONSIDÉRANT que cette opportunité pourrait améliorer encore l'offre de sécurité incendie et consolider la force de frappe des effectifs actuels.

Re 17-02-13

EN CONSÉQUENCE, monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles propose, appuyé par André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu d'autoriser le directeur général monsieur Claude Beaulieu à déposer une demande d'aide financière au MAMOT et ce, en appui du devis préparé par monsieur Pierre Beauséjour, directeur général de Grandes-Piles et consultant en incendie.

- Adopté à l'unanimité -

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : PROJET DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MÉKINAC

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

- Adopté à l'unanimité -

FONDS ÉMERGENCE

CONSIDÉRANT le dépôt et la présentation d'un dossier par monsieur Patrick Baril, directeur général du CLD Mékinac;

CONSIDÉRANT que ce dossier (Domaine Tavibois) est admissible au Fonds Émergence de la MRC de Mékinac et est recommandé par le CA du CLD Mékinac;

Re 17-02-14

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin et il est résolu d'autoriser une subvention maximum de 4 692 \$ ou 50% des dépenses admissibles, à Domaine Tavibois, pour la création d'un site WEB transactionnel, et ce à partir du fonds de soutien à l'émergence de projets d'entreprises.

- Adopté à l'unanimité -

REDÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport de la Commission de la représentation électorale, particulièrement au niveau du redécoupage de la circonscription de Laviolette;

CONSIDÉRANT qu'il est proposé que la Mauricie perde un le comté de St-Maurice, faisant en sorte de diviser les municipalités de la MRC de Mékinac entre deux (2) comtés différents, soit Laviolette et Champlain; et également diviser la région d'appartenance de la MRC des Chenaux en incluant la municipalité de Notre-Damne-du-Mont-Carmel dans la circonscription de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que la Commission de la représentation électorale ne tient pas compte de la notion de communauté naturelle des électeurs dans la dernière proposition;

Re 17-02-15

UNANIMEMENT il est résolu que le Conseil de la MRC de Mékinac demande à la Commission de la représentation électorale de modifier cette proposition de redécoupage, en insistant sur la notion de secteur d'appartenance que sont les MRC, et de maintenir les dix (10) municipalités de la MRC de Mékinac dans le comté de Laviolette, et de faire de même pour les dix (10) municipalités de la MRC des Chenaux pour le comté de Champlain.

- Adopté à l'unanimité -

ENTENTE DE SERVICE EN ÉVALUATION AVEC LA MRC DES CHENAUX

CONSIDÉRANT que la MRC des Chenaux demande la collaboration de la MRC de Mékinac pour combler une carence en ressources humaines pour le service d'évaluation foncières, particulièrement pour les inspections commerciales et industrielles;

CONSIDÉRANT que cette proposition apporterait une expertise supplémentaire à notre effectif en matière d'évaluation spécialisée;

Re 17-02-16

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin propose, appuyé par monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles et il est résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Claude Beaulieu, à convenir et à signer une entente de service avec la MRC des Chenaux pour un maximum de 25 jours ouvrables par année, pour une ressource spécialisé en évaluation foncière au taux horaire de 45 \$, plus frais de déplacement.

- Adopté à l'unanimité -

RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION ET DES PROFESSIONS EN MAURICIE

CONSIDÉRANT la demande de participation financière pour la 14^e édition du Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie;

CONSIDÉRANT que cet événement vise à faire connaître les professions de plusieurs secteurs d'activités ainsi que les perspectives professionnelles et techniques qui y sont reliées;

Re 17-02-17

EN CONSÉQUENCE, monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, représentant de Lac-aux-Sables et il est résolu d'octroyer un montant de 500 \$ pour le Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie.

- Adopté à l'unanimité -

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Madame Myriam Lortie de l'Hebdo Mékinac, fait un tour de table concernant l'élection municipale de novembre 2017, à savoir qui se représentera.

Monsieur Réjean Martin, de Bulletin Mékinac, demande des précisions sur des sujets à l'ordre du jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Re 17-02-18

Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin, et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité -

Préfet

Secrétaire-trésorier